COMMUNE DF



BULLETIN D'INFORMATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

No. 109

Vice-maire pour 2015

Le Conseil communal a désigné Michel Martinoli pour occuper la fonction d'adjoint au maire pour l'année 2015.

Assemblée communale

Les 51 citoyennes et citoyens présents à l'assemblée communale du 11 décembre ont :

- accepté le crédit de Fr. 330'000.-- pour la viabilisation de « La Gassatte ».
- accepté le crédit de Fr. 31'000.-- pour le remplacement du mobilier scolaire.
- adopté le budget bourgeois qui présente un excédent de recettes de Fr. 7'040.-pour un total de dépenses de Fr. 198'160 .-- et des recettes pour Fr. 205'200 .--
- adopté le budget municipal qui présente un excédent de dépenses de Fr. 51'590.--, pour un total de charges de Fr. 1'345'980.-- et des recettes pour Fr. 1'294'390 .-- La quotité et les taxes restent inchangées.
- approuvé le nouveau Règlement d'impôt de la commune mixte de Pleigne.
- accepté la promesse d'admission au droit de cité communal sollicité par Mme Denise Oriet et son fils Sacha, domiciliés à Ascona.

Mister Tri

Durant les fêtes de fin d'année, Mister Tri sera ouvert selon l'horaire normal, soit le samedi de 9h30 à 11h30.

Téléthon

Le Conseil communal remercie tous les bénévoles et les généreux donateurs à l'occasion de la journée du Téléthon.

Fermeture du bureau communal

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du 20 décembre 2014 au 4 janvier 2015.





Le Conseil communal souhaite à toute la population un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2015

Les informations figurant dans ce bulletin ont été approuvées par le Conseil communal dans sa séance du 15 décembre 2014